Conférence Emigration clandestine au Niger : cas des victimes de Kantché

Thursday 16 janvier 2014

Emigration clandestine au Niger : cas des victimes de Kantché

Conférence organisée à Paris le 11 Janvier 2014 à Paris

Table de séance :

Agali MAINASSARA : Vice Coordonnateur DND-France : Modérateur

Seidik ABBA : Rédacteur en chef de Jeune Afrique : Conférencier

Mamane Oumarou MAIRAGOUNA : Représentant CDC, Vice-président ANIF: Secrétaire

Nouhou Salifou JANGORZO : Coordonnateur Général DND-Europe : Président

La diaspora, la première concernée par ce phénomène, doit s'organiser et faire des propositions concrètes aux autorités afin de réduire les conséquences néfastes de l'émigration clandestine et mieux canaliser l'émigration afin qu'elle soit vecteur de développement pour le Niger. Dans le but de venir en aide aux familles de victimes dans le désert, la diaspora nigérienne (Europe et USA) a tenu une conférence de levée de fonds ce samedi 11 Janvier 2014. Les recommandations suivantes ont été faites :

I. ACTIONS IMMEDIATES DU RESSORT DE LA DIASPORA

1. Lever de fonds pour financer des projets sur des activités génératrices de revenus. Les projets à financer doivent cadrer avec les pratiques locales et les habitudes des populations. Pour cela, une enquête dans la zone concernée et les pays de destination des candidats à l'émigration sera d'un grand appui. On peut financer soit des projets individuels ou collectifs (groupement féminin ou de paysans par catégorie socioprofessionnelle ; organisation de filière ou de réseau).
2. Créer des jumelages entre les villages concernés et les collectivités européennes ou toutes autres collectivités où cela est possible. Ce genre de coopération décentralisée aidera considérablement les populations locales dans le financement de projets et le transfert de compétences.
3. Sensibiliser les populations cibles sur les conséquences de l'émigration clandestine notamment et leur divulguer des conseils pour une auto-prise en charge dans la dignité. Ces opérations de sensibilisation seront conduites au moment de lancement des projets financés par la diaspora.

II. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Après avoir analysé la problématique de l'émigration au Niger avec un focus sur le cas de Kantché,

des leçons à tirer ont été évoquées.

Afin de lutter efficacement contre ce phénomène, les recommandations suivantes ont été faites :

A. PROPOSITIONS EN DIRECTION DES AUTORITES AFRICAINES

Rendre effectif l'intégration africaine afin de faciliter et garantir la libre circulation de personnes et de biens sur l'espace CEDEAO et l'UNION AFRICAINE. En effet, s'il n'y a pas de barrière entre les pays, il est peu probable que des réseaux clandestins se développent. Tous les candidats à l'émigration suivront sans doute la voie légale, ce qui va les mettre à l'abri de trafiquants et par conséquent éviter des drames à l'image des 92 morts en fin octobre 2013 dans le désert à 180 km de la frontière Algérienne.

B. RECOMMANDATIONS EN DIRECTION DES AUTORITES NIGERIENNES

1. Améliorer les conditions de vie et de travail des agents de l'Etat notamment les forces de défense et de sécurité, pour qu'ils soient intransigeants en ce qui concerne le respect de règles élémentaires de conditions de voyage. Ceci peut considérablement réduire les tentatives de corruption.
    1. Développer d'avantage le système de microcrédits dans des secteurs où le Niger à de réels atouts comme le domaine agropastoral.
    2. Aujourd'hui il est pratiquement impossible pour un jeune d'obtenir un prêt bancaire compte tenu des conditions exigées qui sont très difficiles et qui ne tiennent pas compte des réalités socio-économiques des impétrants. . Aussi, même s'ils l'obtiennent, le crédit leur est accordé à un taux qui frôle l'usure. Les autorités peuvent par exemple se porter « garant » pour les jeunes qui ont des projets innovants et prometteurs.
    3. Vulgariser les centres de formation technique et professionnels. Il est aussi nécessaire d'adapter les formations aux besoins du pays et aux orientations politiques qui cadrent avec des objectifs concrets qui sont attendus.
    4. Développer une structure d'investissement pour la diaspora qui se chargera de recueillir des fonds levés par les nigériens de la diaspora pour :

- Exécuter les projets personnels et professionnels de la diaspora
- financer des projets de micro-crédits au bénéfice de nos jeunes compatriotes restés au pays.

En effet, le système actuel d'envoi d'argent ne marche pas. Il permet d'ailleurs d'entretenir la pauvreté de ceux qui sont restés au pays, sans aider réellement les nigériens de la diaspora.

1. Créer un forum national sur l'émigration au Niger. Ce qui permettra aux historiens (notamment) et aux spécialistes de mieux sensibiliser la population sur ce phénomène. Ceci permettra également de mettre en place des politiques adéquates afin de mieux maîtriser ce phénomène.
2. Mener des campagnes de sensibiliser en mettant en place des politiques de proximité. Ces opérations doivent être conduites de manière participative entre les collectivités locales (mairie, chefs de village) et les populations concernées dans un langage compréhensible par la majorité. Nous avons constaté que peu de personnes étaient au courant du drame qui est survenu dans le désert soit parce que l'évènement n'a pas été suffisamment couvert soit parce qu'il a été fait dans une langue que la population cible ne comprend pas.

PS : les structures organisatrices ont d'ores et déjà rassemblé la somme de 1800 euros, et lancent un appel à toutes les bonnes volontés de les rejoindre dans ce projet en faveur de ces familles.

Pour le comité d'organisation

JANGORZO Salifou Nouhou

Coordonnateur DND Europe

Commentaires



- Développement rural
- Exode rural
- Financement de projets
- Immigration
- Contenu participatif

URL source (Obtenu le *28/03/2024*):
https://www.cridecigogne.org/content/conference-emigration-clandestine-au-niger-cas-victimes-kantche